

	Direction générale de l'environnement Direction de l'énergie	EN-VD-2b	Justificatif énergétique Isolation Performance globale Objet de compétence communale

Commune : ORMONT-DESSUS

N° parcelle : 5057

Objet : CONSTRUCTION D'UN CHALET ET D'UN GARAGE

Performance globale (→ joindre le calcul)

Valeur limite respectée :

☒ oui

☐ non

Le calcul annexé est-il effectué à l'aide d'un programme certifié :

☒ oui

☐ non

Protections solaires

☒ Extérieures (Volets, stores)

☐ Intérieures

☐ Pas de protection (joindre calcul de la valeur g)

Refroidissement

☒ non

☐ oui → Fournir formulaire EN-VD-5

Données générales

Distribution de chaleur (plusieurs possible)

Catégorie d'ouvrage : **II = habitat individuel**

SRE : 246.3 m²

R	S	A
☐	☒	☐
☐	☐	☐
☐	☐	☐

(R = radiateurs, convecteurs, aérochauffeurs)

Catégorie d'ouvrage :

SRE : _____ m²

(S = chauffage au sol)

Catégorie d'ouvrage :

SRE : _____ m²

(A = autre)

Total des surfaces : SRE : 246.3 m²

Altitude : 1340 m

Exigences

Agent énergétique pour le chauffage : PELLETS

$$Q_h < Q_{h,li}$$

Performances globales : 199.6 MJ/m² < 225 MJ/m²

Annexes

☒ Calcul de la SRE, enveloppe thermique

Autre : _____

☒ Plans (1:100) avec désignation des éléments

☒ Justificatif thermique

☒ Check-list des ponts thermiques

Explications/motifs de non-conformité et demande de dérogation

Signatures

Nom et adresse,
ou tampon de l'entreprise

Justificatif établi par :

SACHER HANS-PETER, Architecte EPFL
RUE DE LA GARE 3B - 1860 AIGLE

Responsable, tél. :

RAPHAEL BELOGI - 024 466 99 61

Adresse mail :

bureau@hpsacher.ch

Lieu, date, signature :

Aigle, le 10.03.2023
Releg
A REMPLIR PAR LA COMMUNE

Le justificatif est certifié complet et correct

Au nom de la Municipalité
Le Syndic
La Secrétaire
Les Diablerets, le 21.03.2023